

CONFÉDÉRATION SUISSE

CH

OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS
CH-3003 Bern

LICENCE N° V12774

COPIE CERTIFIÉE CONFORME N° 0001

pour le transport international de voyageurs par route pour compte d'autrui effectué par autocars et autobus

Le titulaire de cette licence (1)

SUN Tours AG
Sonnenstrasse 1
0001 Sonnenort

est admis à effectuer, sur le territoire de la Suisse ou de la Communauté (2), des transports internationaux de voyageurs par route pour compte d'autrui dans les conditions fixées au titre II de l'Accord du 21 juin 1999 entre la Confédération suisse et la Communauté européenne sur le transport de marchandises et de voyageurs par rail et par route, ainsi que sur le territoire de la Suisse ou du Royaume-Uni (3) des transports internationaux de voyageurs par route pour compte d'autrui dans les conditions fixées dans l'Accord du 25 janvier 2019 entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif aux transports internationaux par route de personnes et de marchandises, et tels que définis dans les dispositions générales de la présente licence.

La présente licence est valable du 01.10.2023 au 30.09.2028

Délivrée à Berne

le 01.10.2023

C. Tropia

..... (4)
C. Tropia



- (1) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur.
- (2) (B) Belgique, (BG) Bulgarie, (CZ) République tchèque, (DK) Danemark, (D) Allemagne, (EST) Estonie, (IRL) Irlande, (GR) Grèce, (E) Espagne, (F) France, (HR) Croatie, (I) Italie, (CY) Chypre, (LV) Lettonie, (LT) Lituanie, (L) Luxembourg, (H) Hongrie, (MT) Malte, (NL) Pays-Bas, (A) Autriche, (PL) Pologne, (P) Portugal, (RO) Roumanie, (SLO) Slovénie, (SK) Slovaquie, (FIN) Finlande, (S) Suède.
- (3) (UK) Royaume-Uni.
- (4) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.

